



FORSSSE

BRETAGNE SUD

FORMATION SANTÉ SÉCURITÉ

N° SIRET : 810 703 322 00026

Activité : 53 56 09020 56

Formation Plateforme Elévatrice de Personne R486

Formation Initiale et Recyclage

OBJECTIFS :

- Apporter les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'utilisation de Plate-forme élévatrices mobile de personnes et permettre à l'employeur de délivrer l'autorisation de conduite.

PUBLIC :

- Tout le personnel

ORGANISATION DE LA FORMATION:

- **Prérequis**
 - Être reconnu apte médicalement
 - Avoir de l'expérience dans la conduite de Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnes
- **Durée**
7 heures
- **Effectif**
De 1 minimums à 6 stagiaires
- **Maintien des connaissances**
Recyclage obligatoire tous les 5 ans.
- **Intervenant(s)**
Formateur expérimenté
- **Méthode pédagogique**
Exposés interactifs, démonstration par le formateur, étude de cas, mise en situation...
- **Attribution Finale**
- Un avis d'habilitation sera remis à l'employeur

TEXTES REGLEMENTAIRES DE REFERENCE:

- Article R. 4323-55 du Code du Travail
- Article R. 4323-56 du Code du Travail
- Recommandation R486

PROGRAMME DE FORMATION

1- Le Conducteur et la réglementation

- Définition d'une PEMP
- Le conducteur
- Age
- Permis de conduire
- Autorisation de conduite
- Les CACES® "PEMP"
- Equipements de protection individuelle
- Les qualités d'un conducteur de PEMP
- Les responsabilités du conducteur

2- Les accidents du travail

- Définition réglementaire
- Les statistiques
- Les causes fréquentes d'accidents de PEMP

3- Les acteurs de la prévention

- L'employeur
- L'ensemble du personnel
- Le représentant de la CRAM
- L'inspecteur du travail
- Le médecin du travail
- Fabricant - responsable de la mise sur le marché
- Les organismes de contrôle technique et de prévention

4- Les typologies de PEMP

- Domaine d'utilisation
- La conformité du matériel
- Description d'une PEMP 3B thermique
- Les différentes géométries
- Les différents mouvements
- La stabilisation
- Les dispositifs de sécurité
- Les capacités de la PEMP

5- Les règles de conduite en sécurité

- La prise de poste
- Vérifications journalières
- Vérifications générales périodiques
- La stabilité de la PEMP
- Les règles de sécurité en nacelle
- Les règles de circulation
- L'arrêt de la PEMP
- La panne de l'engin
- Le chargement de la PEMP

6- Les risques divers

7- Les gestes de commandement

8- La signalisation

- La signalisation de sécurité au travail
- La signalisation routière
- Les symboles de produits chimiques
- La signalisation temporaire